

Synthèse

Candidature LEADER

LEADER = Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Le 7 février 2022, la Région Bourgogne Franche-Comté a lancé un appel à candidatures auprès des territoires organisés pour **élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales de développement** au titre de LEADER. Il s'agit de sélectionner les Groupes d'Action Locale (GAL) qui porteront les programmes LEADER 2023-2027, et pourront ainsi mobiliser des fonds européens (FEADER) pour le financement de projets.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi **29 juillet 2022**.

Il est proposé à chaque territoire de projet de décliner son projet de territoire de façon **cohérente et complémentaire** entre LEADER, les autres politiques européennes et les politiques régionales d'aménagement du territoire.

L'enveloppe FEADER disponible au niveau régional pour la mise en œuvre de LEADER 2023-2027 est de **39.850.000 €**. Afin que l'enveloppe LEADER soit suffisamment importante pour créer un effet levier, le nombre de territoires sélectionnés (GAL) sera limité à 25.

L'enveloppe LEADER sera répartie de la manière suivante entre les GAL :

- **50% de l'enveloppe sera répartie de manière égalitaire entre tous les GAL ;**
- La répartition de **l'autre moitié de l'enveloppe sera appréciée sur la base de critères** qui seront communiqués avant la phase de sélection : **critères démographiques, critères de fragilité et qualité de la candidature**. La qualité de la candidature sera notamment évaluée au regard de la prise en compte de la transition / l'adaptation au changement climatique dans toutes les actions du programme. Pour cela, le territoire est invité à expliciter cette prise en compte pour chacune des thématiques proposées.

Afin de sélectionner les candidatures, une grille d'analyse est donnée :

Critères de sélection	Note	
Stratégie et plan d'actions	25	
<i>Cohérence des enjeux identifiés au regard des caractéristiques du territoire</i>	10	
<i>Pertinence de la stratégie au regard des enjeux identifiés dans le diagnostic</i>	5	
<i>Ciblage de la stratégie et plan d'actions resserré</i>	7	
<i>Caractère innovant et expérimental des actions proposées</i>	3	
Gouvernance	15	
<i>Qualité de la concertation mise en place lors de l'élaboration de la candidature</i>	8	
<i>Diversité des membres du comité et cohérence au regard de la stratégie ciblée choisie</i>	7	
Adéquation actions-moyens	25	
<i>Cohérence des actions et des moyens humains proposés pour répondre aux objectifs</i>	13	
<i>Cohérence des actions et des moyens financiers proposés pour répondre aux objectifs</i>	12	
Evaluation de la stratégie de développement locale	15	
<i>Portée donnée au dispositif d'évaluation</i>	15	
Expérience LEADER	20	
<i>Ancienneté LEADER 2014-2022</i>	20	
Total	100	

NB : Une candidature qui obtient une note inférieure ou égale à 30 sera rejetée.

La candidature du PÉTR Mâconnais Sud Bourgogne :

1. Sommaire provisoire (au 14/06/2022)

Préambule	Erreur ! Signet non défini.
I. Le territoire et la stratégie	Erreur ! Signet non défini.
1. Le territoire	Erreur ! Signet non défini.
2. La stratégie du territoire	Erreur ! Signet non défini.
II. La gouvernance	Erreur ! Signet non défini.
1. Le PÉTR Mâconnais Sud Bourgogne : la structure porteuse	Erreur ! Signet non défini.
2. Elaboration de la candidature LEADER et processus de concertation	Erreur ! Signet non défini.
3. Le comité de programmation	Erreur ! Signet non défini.
4. Echanges de pratiques et transferts d'expérience	Erreur ! Signet non défini.
III. Le plan d'action LEADER	Erreur ! Signet non défini.
1. Logigramme de la stratégie LEADER « ciblée »	Erreur ! Signet non défini.
2. Fiches-actions	Erreur ! Signet non défini.
IV. La maquette financière, le pilotage et l'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
1. Maquette financière	Erreur ! Signet non défini.
2. Moyens d'ingénierie	Erreur ! Signet non défini.
3. Dispositif d'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
Annexes	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 1 : Carte du territoire	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2 : Liste des communes	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 : Graphe d'objectif de la stratégie globale	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 4 : Organigramme du PÉTR Mâconnais Sud Bourgogne (au 29/07/2022) ...	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 5 : Principe d'élaboration des politiques contractuelles	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 6 : Délibérations	Erreur ! Signet non défini.

2. Périmètre

Les **121 communes** des 4 EPCI composant le PÉTR Mâconnais Sud Bourgogne.

3. Composition du GAL

Le comité de programmation est l'organe décisionnel du GAL. Le but de cette instance est de permettre aux acteurs locaux d'échanger, de définir une stratégie et de statuer sur les projets.

Il est composé de 50% de membres publics et de 50% de membres privés représentatifs du territoire et des thèmes abordés dans le programme. Il est proposé **12 membres pour le collège « public »** (6 titulaires et 6 suppléants) et **12 membres pour le collège « privé »** (6 titulaires et 6 suppléants), **soit 24 membres**.

4. Les thèmes retenus

- Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique, en accélérant la transition écologique, énergétique et numérique des territoires (**obligatoire**)
 - Thème transversal qui intègre les thèmes « Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable » et « Développer l'économie de proximité »
- Améliorer l'attractivité des territoires, en garantissant un socle commun de services aux citoyens (!)
 - Intègre « développer les programmes culturels, le sport pour tous, les loisirs et la vie associative » et dans une moindre mesure « Développer l'économie de proximité »
- Préserver et valoriser les ressources naturelles et paysagères
 - Intègre « Développer l'économie de proximité »
- Développer l'éco-tourisme, le tourisme social et solidaire et la promotion du territoire

5. Un titre / un fil rouge

« Le Mâconnais Sud Bourgogne, un territoire résilient et attractif »

6. Les fiches-actions (en projet)

Au fil des différentes phases et réunions de concertations, une stratégie globale du territoire a pu être étayée afin d'alimenter le travail d'élaboration de la candidature LEADER, du contrat de territoire « Territoire en Action » avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et de proposer une stratégie au titre du volet rural du FEDER.

Tenant compte des stratégies régionales, des lignes de partage entre les dispositifs (identifiées à ce jour), il est proposé **six fiches-actions** pour cette candidature LEADER 2023-2027.

Le thème « Accompagner les territoires dans l'adaptation au changement climatique » (obligatoire et pris en compte dans l'évaluation de notre candidature) est pris en compte de manière transversale par souci de cohérence avec l'éco-conditionnalité des aides mobilisables en contreparties. L'objectif est de cibler les fonds LEADER sur des projets qualitatifs sur la base de critères de sélection (MO, conditions, coûts admissibles...)

Enveloppe sollicitée par le GAL Mâconnais Sud Bourgogne = **2.100.000 €**

FA 1	Renforcer l'attractivité des centralités et des centres-bourgs	
Thème(s)	Transition, services	
TYPES D'OPERATIONS		
<ul style="list-style-type: none">• Requalifier qualitativement les espaces publics pour de meilleures fonctionnalités• Conforter les différentes fonctions des centralités pour en faire des lieux de vie dynamiques		
Enveloppe estimative		300.000 €

FA 2	Renforcer la résilience du territoire	
Thème(s)	Transition, ressources naturelles et paysages	
TYPES D'OPERATIONS		
<ul style="list-style-type: none">• Développer une alimentation de qualité et de proximité en circuit court• Mieux valoriser la ressource forestière locale en développant la transformation du bois et le bois-construction• Préserver la ressource en eau (désimperméabilisation des sols, ripisylves...)		
Enveloppe estimative		300.000 €

FA 3	Faire de la vie sociale et culturelle un réel facteur d'attractivité
Thème(s)	Transition, services, promotion du territoire
TYPES D'OPERATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les pratiques culturelles, activités de loisirs, et évènementiels en lien avec l'identité du territoire • Soutenir les équipements culturels, sportifs et de loisirs structurants 	
Enveloppe estimative	
500.000 €	

FA 4	Consolider l'offre de services adaptée à la population
Thème(s)	Transition, services
TYPES D'OPERATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accès aux soins et anticiper la démographie médicale • Compléter l'offre d'accueil de la petite enfance • Prendre en compte le vieillissement, faciliter le maintien à domicile et innover dans les projets intergénérationnels 	
Enveloppe estimative	
500.000 €	

FA 5	Conforter les dynamiques touristiques
Thème(s)	Transition, tourisme et promotion du territoire
TYPES D'OPERATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver et valoriser le patrimoine naturel, culturel et historique • Soutenir les initiatives innovantes dans le secteur de la gastronomie, la viticulture et l'œnotourisme • Permettre la découverte du territoire par une offre coordonnée d'itinérance touristique 	
Enveloppe estimative	
250.000 €	

FA 6	Ingénierie
TYPES D'OPERATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 ETP financé à 80% • Accompagnement des porteurs de projets, animation et gestion • Suivi et évaluation 	
Enveloppe estimative	
250.000 €	